© Drogues Info Service - 18 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

LSD bad trip

Par Profil supprimé Postée le 31/10/2021 07:38

> Bonjour, je viens de partager une soirée avec une amie et on a pris du LSD, environ 70-80 micro chacun. Mon amie a fait un bad trip très bizarres, en mode délirant j'ai du appeler les pompiers qui l'on amené à l'hôpital parce que je n'arrivais plus à la gérer, meme si elle restais calme ne présentait pas de danger pour elle meme. Un peu en panique, je n'ai pas dit aux pompiers ce que l'on pris. Après avoir contacté ses amis très proches, ils m'ont dit que ça n'est pas la première fois que ça lui arrivait, avec ou sans drogue. Je voulais savoir quelles sont pour elle les risques, ex : possibilité de rester « perché » à vie ? D'un autre côté quels sont les risques pour moi d'avoir menti aux pompiers ? Est-ce grave ?

Mise en ligne le 02/11/2021

Bonjour,

Vous vous inquiétez pour votre amie qui a fait un bad trip en mode délirant et vous constatez également, pour en avoir parlé avec ses amis, que cela lui était déjà arrivé, avec ou sans drogue. Vous vous interrogez aussi à propos du fait que vous n'avez pas dit la vérité aux pompiers au sujet de sa consommation.

Nous ignorons si cette expérience avec le LSD était une première expérience c'est pourquoi nous ne pouvons que vous indiquer que la réaction au LSD est variable et imprévisible. Elle peut aller de l'extase à la terreur sans aucune transition, même lors d'une seule prise. D'autre part, les usagers qui ont eu une expérience positive la première fois peuvent très bien avoir une expérience ultérieure négative.

Le premier risque lié à l'usage de LSD est le bad trip. Le bad trip va plus facilement arriver lorsque la personne est déjà anxieuse ou a des tendances dépressives. Le LSD peut aussi provoquer des illusions délirantes comme semble t il votre amie l'a vécu. Il peut aussi générer des accidents psychiatriques graves et durables dès la première prise (angoisses, phobies, états confusionnels, bouffées délirantes aigües).

Vous avez eu la présence d'esprit d'appeler les pompiers pour la protéger lorsque vous n'avez plus réussi à la gèrer et vous avez bien fait. Votre amie a pu être prise en charge par une équipe et a peut être bénéficié d'un bilan psychiatrique. Elle pourra ensuite, si elle même ou un membre de sa famille le souhaite, mettre en place un suivi avec un médecin psychiatre qui est compétent pour établir un diagnostic et l'aider par rapport à ses troubles.

Vous nous dites avoir menti aux pompiers et vous inquiétez des risques que vous encourez. Vous étiez vous même en panique et sous produit. Les pompiers sont tenus au secret professionnel et vous auriez pu vous sentir libre de leur dire ce que votre amie avait consommé. Cela ne peut qu'aider les équipes médicales car elle pourront procéder à un diagnostic plus rapide dès lors qu'elles auront le plus de détails possible sur l'état d'un patient. Le fait qu'ils n'aient pas su implique juste pour eux plus de recherches et d'examens complémentaires mais n'est pas préjudiciable pour vous car vous auriez très bien pu ignorer ce que votre amie avait pris.

Pour information, vous trouverez en fin de message une fiche synthétique sur le LSD comprenant quelques conseils de réduction des risques.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le LSD